



BULLETIN

2022/2023

**SAINT-ETIENNE
DES CHAMPS**



M
U
N
I
C
I
P
A
L

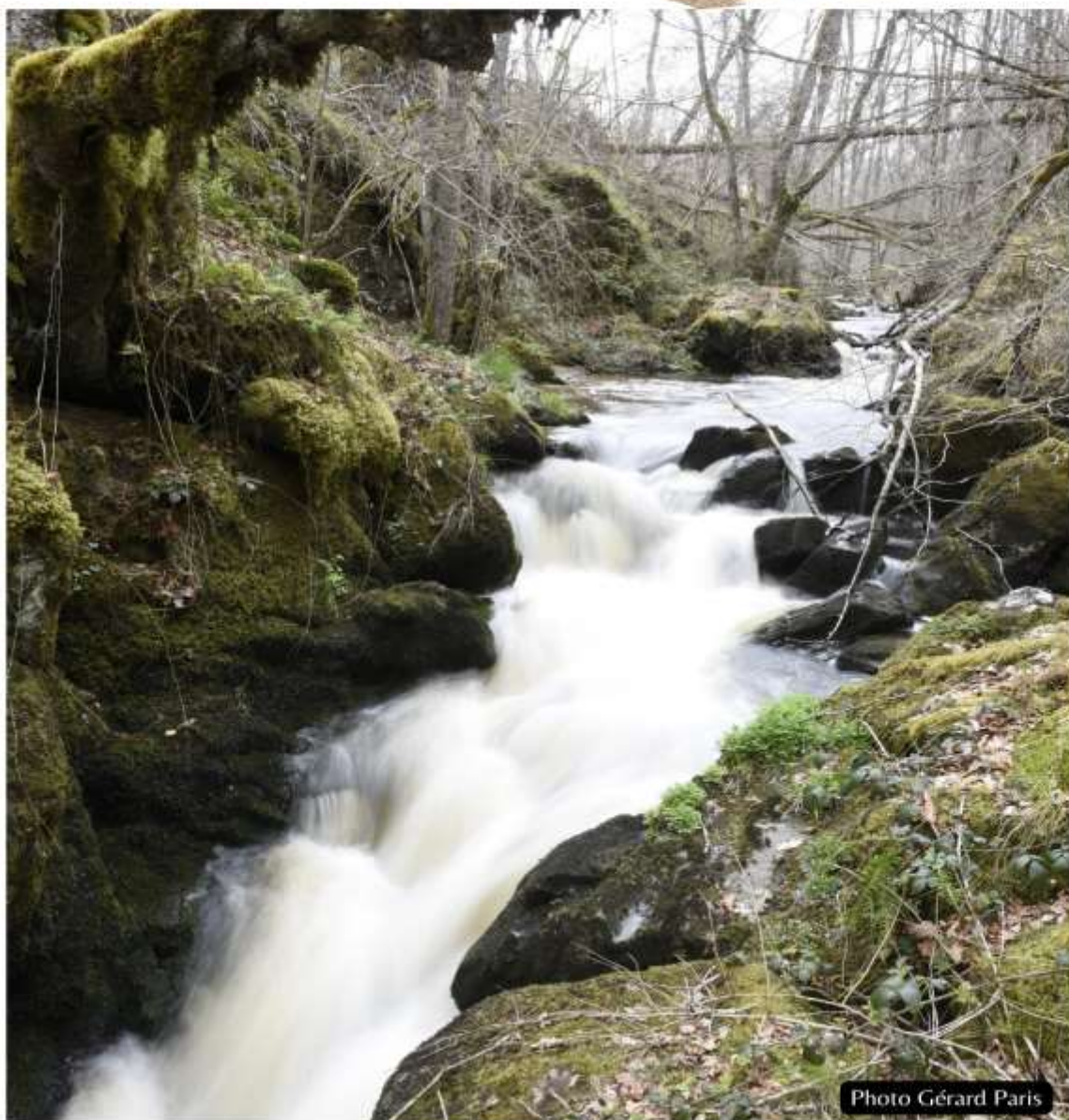


Photo Gérard Paris



Le mot du Maire

Quelques jours avant Noël, fête de la lumière, de la famille, de la paix, je regardais à la télévision une chaîne d'infos en continu et le présentateur commentait les sujets suivants : la guerre en Ukraine redoublait d'horreurs et de massacres, on venait de frapper une maternité, un vol spatial vers la lune venait d'échouer, un taux d'inflation à deux chiffres, une forte augmentation des carburants, les inondations aux Etats-Unis, une grève SNCF empêchant les familles de se regrouper pour Noël, etc...

Et je me disais : c'est ça la France ! C'est ça le monde où nous vivons ! Je pensais aux personnes seules, âgées, malades, déprimées, aux jeunes qui cherchent un sens à leur vie. Si on a que cela à leur montrer, comment peuvent-ils encore espérer, croire en l'avenir ?

Même si toutes ces informations sont malheureusement exactes, même si notre pays traverse une crise sociale profonde, comment peut-on résumer un journal uniquement à des événements négatifs ?

Nous savons bien que ces événements mondiaux influencent la vie de nos territoires. Nous savons bien que les crises sont multiples, financières, sanitaires, sociales. Mais nous savons bien aussi que nous avons beaucoup de chance de vivre dans un territoire rural privilégié où il y a tellement de belles choses, de beaux paysages, de belles réussites. Sachons faire espérer, rêver nos jeunes, le monde les attend et a besoin d'eux.

Notre commune, si petite soit-elle, reste la base de la démocratie, le socle de la République où la solidarité a encore sa place.

J'ai été très touché de vous voir aussi nombreux à l'occasion des vœux du Maire et j'apprécie ces moments de partage et d'échange.

Je voudrais encore une fois remercier l'équipe municipale qui m'aide à gérer au mieux les affaires de notre commune. Merci également à tous ceux qui participent, avec leurs moyens, à l'entretien de nos routes et de nos chemins.

Je voudrais également saluer le travail de nos associations qui organisent différentes manifestations pour animer la vie de notre commune. Elles peuvent se réjouir du succès des dernières manifestations.

Nous marchons vers les beaux jours, alors je vous souhaite un bel été et bonne lecture à tous.

Max Souchal



Ouverture : Mardi de 9 H 00 à 12 H 00

Vendredi de 9 H 00 à 12 H 00

Adresse mail : mairie.stetiennedeschamps@wanadoo.fr

Adresse du site internet : www.saint-etienne-des-champs.fr

Logo de la Commune



Blason de la
Commune



Etat civil

Naissance

- Lily ROULET, le 18/09/2022

Décès

- Gilles MOUTARDE inhumé à St-Etienne, le 30/01/2022
- Adrien SOULIER, le 29/09/2022
- Adrienne TIXIER, née BOURDUGE, le 07/10/2022

Nouveaux habitants

- Emilie Roulet et Florian Giraudon
- Mélanie Pawlowsky
- Pauline Avril et Cédric Paillade en résidence secondaire

COMMUNE DE SAINT-ETIENNE DES CHAMPS

BUDGET 2023

DEPENSES				RECETTES		
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	65100,00	70	Produits services, ventes	3000,00
	012	Charges de personnel	27150,00	73	Impôts et taxes	3720,00
	014	Atténuation de produits	3000,00	731	Fiscalités locales	48000,00
	65	Autres charges de gestion courante	24610,00	74	Dotations, participations	72400,00
	66	Charges financières	5500,00	75	Produits de gestion courante	6000,00
	67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	3,00
				77	Produits exceptionnels	
		Total des dépenses réelles	125360,00		Total des recettes réelles	133123,00
	68	Dotations amortissements	14000,00			
	023	Vir. à la section d'investissement	117827,31	002	Résultat reporté	124064,31
INVESTISSEMENT		Total des dépenses de fonctionnement	257187,31		Total des recettes de fonctionnement	257187,31
	001	Solde d'exécution reporté		1068	Affectation du résultat	
				001	Solde d'exécution reporté	59731,10
				021	Vir. de la section de fonction.	117827,31
				10222	FCTVA	5400,00
	165	Cautions	1000,00	165	Cautions	1000,00
		RAR	22500,00		RAR	53940,00
	1641	Capital des emprunts	22000,00	28	Amortissements	14000,00
	21	Divers et matériels	47787,41	024	Produit des cessions	2500,00
	23	Travaux	190000,00	13	Recettes	83889,00
	204	Fonds de concours	55000,00			
		Total des dépenses d'investissement	338287,41		Total des recettes d'investissement	338287,41

Etat des fonds de sections

2022

ETAT DES FONDS DE SECTIONS

En € TTC			
Sections	Solde 2021	Réalisations 2022	Solde 2022
Chez Geille	31 119,09	Frais de garderie - 2024,05 Cession accessoire + 1562,37 Dépenses adressage - 526,00 Taxes foncières -363,00	29 768,40
Le Bourg	19 747,94	Taxes foncières - 188,00	19 559,94
Lespardelières	14 640,06	Taxes foncières - 142,00	14 498,06

Réalisés 2022

Cimetière

- Réfection du mur d'enceinte
- Création d'un espace cinéraire avec dépositoire, jardin du souvenir et columbarium
- Mise en place d'un règlement et affichage d'un plan du cimetière

Eglise

- Achèvement rénovation de la façade sud
- Reprise crépi du mur derrière la mairie près des toilettes
- Mise aux normes du coffret électrique des cloches
- Changement du battant de la petite cloche

Adressage

- L'adressage a été mis en place sur toute la commune

Projets 2023

- Frais de travaux connexes aménagement foncier de Condat en Combraille : 24 585,54 €.
- Mise aux normes électriques (église, mairie, salle du bar, ...). Passage en LED pour économie : 10 426,75 €.
- Rénovation de l'éclairage public pour installation de lampes LED sur toute la commune et changement des horloges astronomiques : 28 018,96 €.
- Aménagement intérieur de l'église : Création de stalles dans le chœur et changement des bancs : 21 500 €.

Voirie

- Dépenses : 130 000 € (section de route : carrefour chez Geille/chez Jally)
- Subventions :
 - Etat : 30 000 €
 - Département : 42 066 €.

Photo page de couverture

Petite devinette pour trouver l'endroit où cette photo a été prise sur la commune.

Empierrage chemins

Pour toutes les personnes qui ont des besoins en pierre sur la commune, vous pouvez contacter **Didier Bouchet** au : **06.67.69.07.53**.

Incivilités point propre et dépôts sauvages

La Municipalité dit



Certes, ces incivilités sont le fait d'une minorité mais à force de répétitions, elles représentent une véritable nuisance pour notre commune et une charge pour y remédier. Désormais, tout dépôt sauvage hors des colonnes point propre et en bord de chemins feront l'objet d'un signalement aux autorités compétentes.

Luttons **ENSEMBLE** pour que cela cesse.

Merci de votre compréhension pour une démarche citoyenne.

Brûlage de végétaux dans le Puy-de-Dôme

Information jointe dans la suite du bulletin.

Infos 2023

Le professeur de français du Collège de Pontaumur a demandé à ses élèves de quatrième, qui avaient travaillé sur la ville et la poésie en français, un devoir sur leur commune.

Baptiste Bouchet, un des élèves qui habite notre commune, a envoyé un courrier à la Mairie avec son poème et nous sommes heureux aujourd'hui de partager cette belle initiative.

«Je vous envoie ce courrier car ce projet consistait à écrire un poème sur notre village pour montrer aux personnes qui vont- lire cette lettre ce qui me plaît dans cette commune et pour montrer pourquoi j'aime cet endroit.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, Madame, mes sincères salutations.»

La commune parfaite

Superbe village
Avec champs givrés,
Immense église du Moyen-Âge.
N'y va jamais,
Tu voudras y habiter.

En été, tu découvriras
Terrain de pétanque ensoleillé.
Incroyable dolmen tu verras,
Équipe de chasseurs pas très doués.
N'y va jamais,
Ne t'en approche pas
Et laisse-nous tranquilles entre Auvergnats.

Découvre des villages vivants
Et admire le talent de nos agriculteurs,
Savoure le gibier appétissant.

Chemins caillouteux tu sentiras,
Habitations originales il y a,
Avec une rivière idéale,
Mais il y a un bar si besoin
Pas de souci, tu trouveras quelqu'un
Si tu nous nous en paies chacun.

Félicitations Baptiste, merci de tes mots pour notre petite commune. Tu es un bon ambassadeur pour notre coin de campagne.

Commémoration du 8 Mai 2022



Evènements 2022/2023

Commémoration du 11 Novembre 2022



Journée citoyenne



Merci aux bénévoles qui participent avec le maire et le conseil municipal aux travaux du cimetière.



Le repas des Aînés

Les aînés de Saint-Etienne des Champs étaient au rendez-vous pour le repas organisé par le Conseil Municipal le **samedi 3 décembre 2022**.



**Repas
2022**



Les vœux du Maire

De nombreux habitants ont répondu à l'invitation, **le 7 janvier 2023**, pour les vœux du maire.



C'était un moment convivial partagé avec les invités et les habitants de la commune. Moments, comme nous les aimons et qui maintiennent des liens forts.

Exposition 2023

1968





1928

École de Saint-Etienne-Des-Champs.

De haut en bas, de gauche à droite:

- Jean-Maxie PUGHEON; Fernand SERVOL; Simone DUNAS;
Hélène BEL.
- Léon GIRAUD (Instituteur); Françoise PUGHEON; Gil-
berte BARRIER; Denise BOUILLON; ; Mme
~~GIRAUD (Instituteur)~~ Marie-Louise BEL; Alice BARRIER;
Raymond ANDANSON; Sylvain CHORLETTE.
- Victoria PUGHEON; Suzanne SOULIER; ;
Lucienne PEYRARD; Marguerite GENDRAUD; Adrien SOULIER;
Maxie-Thérèse BOUCHET; Zénon BEL; Henri COURCIERAS; Arthur
DUNAS; Marcel BARRIER.
- Albert REUGE; Marinette SOULIER; Marie-Antoinette BEL;
Gaston BOUCHET; Fernand FAURE; Marguerite VESSET;

Les Associations

Comité des fêtes et la Société de chasse

Calendrier 2023

- 10 février : Soirée privée "jeux de société" à 20 H 00
- 19 mars : Concours de belote à 14 H 00
- 14 mai : Randonnée pédestre à 8 H 00
- 29 et 30 juillet : Fête patronale
- 9 septembre : Randonnée nocturne à 19 H 00
- 16 décembre : Marché de Noël de 9 H 00 à 18 H 00

Soirée «jeux de société »

Pour une première, cette soirée s'est bien déroulée. Des plats sucrés et salés ont été confectionnés par les participants et partagés entre tous. Le Comité a offert les boissons. A refaire durant la période d'hiver à la demande générale.

Concours de belote du 19 mars

Plein succès pour ce concours de belotes avec la participation de 54 équipes.



Les Associations

Société de chasse

La Société de chasse compte 35 chasseurs.

Très bonne saison pour le gros gibier.

- 25 chevreuils attribués : contrat rempli
- 12 sangliers prélevés (de nombreuses battues car forte densité)
- 4 lièvres prélevés

Félicitations aux tireurs.

En ce qui concerne le gibier à plume, grosse migration de palombes et bonne présence de bécasses.

Fin Mars, nous avons procédé à un comptage avec une bonne surprise pour le lièvre qui semble en augmentation.

Merci à tous les propriétaires de nous avoir permis d'exercer notre passion.

Nous vous invitons à nous retrouver pour la fête patronale en collaboration avec le Comité des Fêtes, fin juillet.



Les Associations

Autres Associations intercommunales

- Le Club St-Martin : Nouvelle présidente, Josiane Pénichou succède à Annie Cléret. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- Campagne fleurie
- Regain de la Combraille

Amicale des Conseillers

Merci aux membres de cette Amicale qui gèrent l'ouverture du bar et permettent ainsi aux habitants de retrouver du lien.

Département du Puy-de-Dôme

Mairie de



LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Tarifs de location

	Salle seule	Salle avec cuisine	Caution
Particulier de la commune	60 €	80 €	500 €
Particulier hors commune	120 €	140 €	500 €
Associations subventionnées par la commune	gratuit	gratuit	sans
Associations extérieures (non subventionnées)	20 €	40 €	500 €
Réunions privées location à partir du matin	60 €	80 €	500 €
Réunions privées location à partir de l'après-midi	30 €	80 €	500 €
Prix du KWh	0,20 €		
Forfait vaisselle	20 €		

Caution

Une caution de **500 €** sera demandée à tous les locataires à l'exception des associations subventionnées par la commune.

Elle sera versée à la signature de la convention et du règlement intérieur, par chèque (uniquement) à l'ordre du Trésor Public et sera rendue à la signature de l'état des lieux de sortie si celui-ci ne mentionne aucune observation.

Équipement de la salle

40 tables, 2 chariots

60 chaises empilables et 56 chaises pliables

Tout équipement manquant ou détérioré sera remplacé aux frais du locataire.

Il est interdit de sortir en dehors de la salle, les tables et chaises mises à disposition.

Personnes responsables

Mme Bernadette BUSSON : 06 68 65 52 63

Mme Annick BERTHIN : 06 81 16 26 16

